



FLASH INFO

Crise sanitaire - COVID 19

[Novembre 2020 #2] - Lambres-lez-Douai

Chères Lambrésiennes, Chers Lambrésiens,

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville a été très attentive aux besoins de ses habitants et notamment des plus vulnérables. Ce FLASH INFO reprend l'ensemble des informations communales liées à la gestion de la crise du COVID 19. La distribution de ce document a été effectuée par des élus dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique.

Nous vous invitons à rester informés grâce au site Internet www.lambreslezdouai.fr et la page facebook @lambreslezdouai qui sont actualisés régulièrement.

Voici les actions et décisions prises pour la commune :

Services de la mairie :

Les services de la mairie sont accessibles au public, **uniquement** sur RDV, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 sauf le mardi jusque 19h00 et le vendredi jusque 16h00. Merci de privilégier la saisine de nos services par téléphone et par e-mail. L'accueil du public se fera dans le respect des gestes barrières, le port du masque est obligatoire à toute personne qui accèdera à la mairie. Pensez à activer l'application #TousAntiCovid lors de vos déplacements en mairie. Pour toutes demandes d'actes d'État Civil, merci de privilégier les demandes en ligne via : <https://www.service-public.fr/>.

Écoles – Enfance et Jeunesse :

Le service affaires scolaires enfance fonctionne normalement, **sur rendez-vous uniquement**. Merci de privilégier les services en ligne qui restent accessibles via le portail famille : <https://lambreslezdouai.portail-familles.net/>.

Les établissements scolaires accueillent les enfants de maternelle et de primaire aux horaires habituels. Tous les ateliers PEL pour les élémentaires fonctionnent avec un protocole renforcé et adapté en fonction de l'activité. Plus d'informations sur notre page facebook @lambreslezdouai ou auprès du service enfance et jeunesse. L'accueil périscolaire du matin et du soir reste inchangé pour les enfants inscrits. Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans. La restauration scolaire est maintenue sans changement. Réservation des repas au préalable **est indispensable** sur le portail famille.

Les activités sportives restent maintenues sur les temps scolaires.

La ville continue de mobiliser son personnel pour appliquer le nouveau protocole sanitaire édicté par l'Éducation nationale.

Les séances du Conseil Municipal des Enfants sont suspendues.

Le Relais des Assistants Maternels Amstramg'RAM reste disponible par téléphone aux horaires d'ouverture ou par e-mail grâce au formulaire « [contacter les services](#) » sur www.lambreslezdouai.fr.

La ludothèque Cacahuète ne peut accueillir du public. Il sera prochainement possible d'emprunter des jeux.

Distribution de masques pour les enfants en classes élémentaires :

4 masques lavables, fabriqués en France, seront distribués à chaque écolier des classes élémentaires scolarisé à Lambres-lez-Douai. Cette distribution aura lieu dans les établissements scolaires.

Pour les enfants Lambrésiens scolarisés à l'extérieur de la ville, merci de vous rapprocher du service « vie scolaire » de la mairie.

Espaces verts et cimetière

- Le cimetière communal restera ouvert. Les visites habituelles seront encore possibles sous réserve de maintenir les gestes barrières et règles de distanciation sociale.
- La plaine de jeu reste ouverte aux horaires habituels. Port du masque obligatoire.

Commerces

Les commerces essentiels de proximité restent ouverts : magasins alimentaires, magasins de réparation, bureau de tabac, banques, pharmacies, le bureau de poste.

Nombreux commerces fermés, mettent en place, commandes par téléphone, livraison à domicile, click&collect, vente à emporter. N'hésitez pas à les contacter ou renseignez-vous sur notre page facebook [@lambreslezdouai](#).

A partir du 30 novembre, la Poste ouvrira du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Commerces ambulants

Ils restent accessibles chaque mercredi sur la place de l'Église St-Sarre (poissonnerie, crèmerie, pâtisserie). Pizzeria le vendredi soir sur la place Collet (devant la Poste). Port du masque obligatoire sur le marché.

Urbanisme

Les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, déclaration préalable de travaux et permis de construire) et certificats d'urbanisme sont maintenues. **Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.**

Culture et manifestations

L'école municipale de musique est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Certains cours d'instrument pourront être suivis en visio (se renseigner auprès du directeur).

La médiathèque municipale Claude Laturelle est pour le moment fermée. Vous pouvez retourner vos livres, sans contact, dans le sas d'entrée de la MJC (aux heures d'ouverture de la MJC). Vous pouvez appeler au 03 27 87 16 07 pour un drive, et/ou un portage à domicile (sur un rayon de 4 km) ou utiliser le click&collect via le site internet de la MJC : www.mjclambres.fr. L'armoire participative a été alimentée, avec un rayon jeunesse.

Jusqu'au 1er décembre inclus, l'ensemble des événements et manifestations culturelles en extérieur ou en intérieur sont annulés. A savoir, pour les mois de novembre et décembre :

- La Quinzaine des Droits de l'Enfant, la bourse aux livres du samedi 21 novembre. (Les animations sur le temps scolaires sont maintenues).
- Le Concert de l'Harmonie Municipale à l'occasion de la Ste-Cécile du 22 novembre.
- Les élections et l'installation du Conseil Municipal des Enfants sont reportées.
- Le Marché de Noël
- La journée exceptionnelle du Comité Lambres Jeunes prévue le 6 décembre est reportée.

Les reports seront précisés ultérieurement.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants Lambrésiens pourront participer au jeu web « Le calendrier magique de Noël » du 11 au 18 décembre 2020. Plus d'informations très bientôt.

Sports

Fermeture au public de l'ensemble des équipements sportifs couverts et de plein air. Les équipements restent ouverts dans le cadre de l'accueil des activités physiques des groupes scolaires.

Action sociale

Le CCAS contacte les personnes les plus fragiles et isolées pour s'assurer que tout va bien et reste à l'écoute de tous les habitants en cas de difficultés de toute nature.

Les horaires d'accueil au public du CCAS sont inchangés et les services fonctionnent comme d'habitude, dans le respect des mesures barrières. **Accessible uniquement sur rendez-vous.**

Suspension du service de navette « Trait d'Union des Quartiers » jusqu'à nouvel ordre.

Le colis des aînés sera livré à domicile entre le 25 novembre et le 11 décembre 2020.

Vous pourrez apporter vos dons dans le cadre de la « Banque Alimentaire » le samedi 28 novembre de 9h à 11h30 en mairie. Dans le respect des gestes barrières. Port du masque obligatoire.

Location de salles

Toutes les locations de salles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Gestion des déchets

Les déchetteries restent accessibles aux horaires habituels. Le strict respect des gestes barrières est demandé. L'ensemble des collectes continuera par ailleurs d'être assurées.

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit et est passible d'une contravention de 450€.

Travaux

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés du lundi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

Église Saint-Sarre

Les messes sont suspendues jusqu'au 1er décembre 2020 sauf pour les funérailles dans la limite de 30 personnes.

Déjections canines

Lors des promenades de vos animaux de compagnie, n'oubliez pas de ramasser les déjections canines. Des distributeurs de sacs ainsi que des poubelles sont disponibles dans toute la ville.

Informations générales :

Port du masque obligatoire :

A l'intérieur de l'ensemble des bâtiments recevant du public mais aussi en extérieur dans les situations suivantes :

En centre-ville, au cimetière, dans les parcs et aires de jeux, aux abords des écoles, du collège, de la crèche, des services publics, des commerces, des lieux de culte, cabinets médicaux... et dans un périmètre de 50 mètres autour de ces derniers.

Application #TousAntiCovid :

Face à l'accélération de l'épidémie, le Gouvernement a lancé le 22 octobre l'application «TousAntiCovid», qui vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge, en complément de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie.



L'application «TousAntiCovid» complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la COVID-19. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre. L'application utilise le signal Bluetooth d'un téléphone pour détecter un smartphone à proximité et ainsi établir de manière anonyme que plusieurs personnes se sont croisées.

L'application prend en compte les contacts à moins d'un mètre pendant au moins 15 minutes. Les autres utilisateurs avec qui la personne malade est restée en contact prolongé durant sa période de contagiosité sont ainsi avertis par une notification.

Les femmes victimes de violences, ou leur entourage, peuvent contacter le 3919 ; Violences Femmes Info, numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ou alerter les forces de l'ordre par SMS en composant directement le 114.

Si vous pensez qu'un enfant est en danger, appelez le 119.

Les numéros utiles :

Plateforme COVID 19 24h/24 et 7J/7 : 0 800 130 000

Cellule d'information au public de la préfecture du Nord : 03 20 30 58 00

Garde médicale : 03 20 33 20 33

**Nous invitons à respecter scrupuleusement les consignes
et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.**

L'ensemble de ces informations, vous sont communiquées sous réserve de modification.

Merci de votre compréhension.

Les élu.e.s répondent à vos questions !

Vous avez des questions sur les projets à venir ou en cours dans votre ville, sur les actions mises en place par la commune ? N'hésitez pas à nous en faire part ! En janvier 2021, à l'occasion des vœux à la population le Maire, Bernard Goulois et son Conseil Municipal répondront aux questions des habitants.

Pour nous transmettre vos questions, rien de plus simple, remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyez-nous un e-mail avec votre question à communication@lambreslezdouai.fr, un formulaire en ligne est également disponible sur notre site Internet www.lambreslezdouai.fr et sur notre page facebook [@lambreslezdouai](https://www.facebook.com/lambreslezdouai).



Coupon – vœux du Maire – votre question pour vos élu.e.s

Vous habitez dans le quartier : Scarpe Rive Gauche Scarpe Rive Droite Gallieni

Vous avez : - de 18 ans entre 18 et 25 ans entre 26 et 40 ans entre 40 et 60 ans
 + de 60 ans

Votre question :

.....
.....
.....
.....
.....

Coupon à déposer avant le 30 novembre dans la boîte aux lettres de la mairie de Lambres-lez-Douai (merci de ne PAS entrer dans la mairie pour déposer votre coupon).